

5078

1830-1930

COLLECTION DU CENTENAIRE DE L'ALGÉRIE

---

---

ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE

---

**HISTOIRE**  
ET  
**HISTORIENS DE L'ALGÉRIE**

par

J. ALAZARD, E. ALBERTINI, A. BEL, F. BRAUDEL, G. ESQUER  
E.-F. GAUTIER, D. E. LEBLANC, G. MARÇAIS, W. MARÇAIS, P. MARTINO  
M. MORAND, M. REYGASSE, CH. TAILLIART, G. YVER, J. ZEILLER

INTRODUCTION DE STÉPHANE GSELL

*Professeur au Collège de France - Membre de l'Institut*

---

OUVRAGE PUBLIÉ PAR LES SOINS DE LA  
*REVUE HISTORIQUE*

---

**EXTRAIT**

---

PARIS

LIBRAIRIE FÉLIX ALCAN

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN (VI<sup>e</sup>)

M. CM. XXXI

Bibliothèque Maison de l'Orient



122767

à P. Willemin,  
son souvenir à  
Eugène Albertini

#### CHAPITRE IV

### L'ALGÉRIE ANTIQUE

par Eugène ALBERTINI

*Professeur à la Faculté des lettres d'Alger  
Directeur des Antiquités de l'Algérie*

L'Afrique du Nord a participé dans l'antiquité, d'abord grâce à Carthage, ensuite et surtout grâce à Rome, à la vie générale du monde méditerranéen. Comprise dans l'Empire romain, elle a vécu pendant des siècles en relations constantes avec l'Italie, la Gaule et l'Espagne, liée à l'Europe occidentale par la communauté de langue et d'institutions, et par la solidarité des intérêts. Mais tandis qu'en Europe la tradition latine se maintenait ininterrompue dans les dialectes et dans les esprits, tandis que les souvenirs de l'époque romaine s'y conservaient fidèlement dans les couvents et les écoles, l'Afrique du Nord, conquise par l'Islam, était coupée de son passé et, du même coup, devenait pour les autres pays de la Méditerranée occidentale une étrangère et une ennemie. Isolée, depuis le VIII<sup>e</sup> siècle, par la langue, la religion, l'état politique et les mœurs, presque complètement inaccessible aux visiteurs européens, l'Afrique du Nord ne pouvait être, pour les savants de la Renaissance et des siècles postérieurs qui s'intéressaient à l'histoire ancienne, un objet d'étude directe : ce qu'on connaissait d'elle se limitait à ce que rapportent les écrivains de l'antiquité.

Ainsi réduite aux faits consignés dans les textes littéraires, l'histoire ancienne de l'Afrique du Nord, telle qu'elle se présentait en 1830, était bien sèche et bien sommaire. A l'aide des historiens grecs et latins — Polybe, César et l'auteur du *Bellum Africum*, Salluste, Tite-Live, Diodore, Plutarque, Appien — on était en mesure de raconter, non sans lacunes, les événements militaires qui avaient eu pour résultats d'abord la défaite de Carthage, puis la conquête de l'Afrique du Nord par Rome ; encore fallait-il renoncer à compléter ces récits par des recherches topographiques. Mais sur la condition des gens et des choses, sur l'activité économique, sur tout ce qui composait et encadrait la vie des Africains dans l'antiquité, les textes littéraires ne fournissent que des renseignements fort pauvres. Les historiens de l'époque impériale n'ont jamais voulu faire l'histoire des provinces, mais uniquement celle de Rome et des empereurs : c'est seulement pour narrer une insurrection et les campagnes qui l'ont réprimée que Tacite ou Ammien Marcellin parlent de l'Afrique un peu longuement, l'un à propos de Tacfarinas, l'autre à propos de Firmus. Ailleurs la part de l'Afrique se restreint à des mentions brèves, et, dans les documents géographiques, à des énumérations de noms propres. L'origine africaine de Septime Sévère et de Macrin, le court règne des Gordiens en Afrique Proconsulaire sont des données sporadiques qui, telles que les historiens nous les livrent, ne nous apprennent rien sur la vie du pays. Le chapitre de Strabon sur l'Afrique est un des moins nourris de sa *Géographie*. L'ouvrage de Pline l'Ancien est le seul d'où l'on puisse extraire une série d'indications — sans lien d'ailleurs entre elles, et insuffisamment critiquées — sur les productions de l'Afrique. Ce souci des données précises est exceptionnel. Beaucoup plus fréquente est l'utilisation, chez les auteurs latins de l'époque impériale — chez Lucain par exemple —, d'un cliché d'origine ancienne, qu'on ne se soucie nullement de confronter avec la réalité, et qui représente l'Afrique comme une terre inhumaine et

brûlée, stérile et déserte, nourricière de monstres et de serpents.

Il faut descendre, dans l'ordre des temps, jusqu'aux auteurs chrétiens d'origine africaine pour rencontrer des textes qui contiennent les éléments d'une histoire un peu colorée. Tertullien, saint Cyprien, saint Optat, saint Augustin, étroitement mêlés à la vie des églises africaines, nous en rendent une image assez nette ; pour saint Cyprien et saint Augustin en particulier, nous possédons des correspondances abondantes en renseignements. Grâce à ces sources, grâce aussi aux documents conciliaires et martyrologiques, Morcelli a pu dès 1816-1817 publier une *Africa christiana* qui est une histoire suivie, sans trop d'espaces tout à fait obscurs, du christianisme africain. Mais pour l'histoire profane dont nous avons à nous occuper ici, il n'en est pas de même : les événements d'Afrique attestés par les auteurs ne jalonnent que de loin en loin le cours des années, et ne sont en réalité que les parties saillantes, extérieures, de l'histoire africaine ; l'essentiel de cette histoire s'est déroulé indépendamment d'eux, dans une zone où le regard des écrivains anciens ne s'est presque jamais porté.

L'Afrique du Nord étant pratiquement à peu près fermée aux voyageurs, archéologues et épigraphistes n'avaient guère pu y recueillir, comme ils l'avaient fait en Europe du *xvi<sup>e</sup>* au *xviii<sup>e</sup>* siècle, les monuments inscrits ou figurés qui suppléent aux lacunes des textes littéraires. Les mentions de ruines antiques que renferment les traités des historiens et des géographes arabes sont le plus souvent bien vagues. Les érudits du *xvii<sup>e</sup>* siècle — Peiresc, Spon — n'ont connu qu'un tout petit nombre d'inscriptions africaines. Au *xviii<sup>e</sup>* siècle, des voyageurs en ont lu quelques-unes : ainsi le Marseillais Peyssonnel, naturaliste qui voyagea en Afrique en 1724-1725, et l'Anglais Shaw, qui habita Alger et voyagea en Afrique de 1720 à 1732. La contribution de celui-ci, la plus importante qu'ait fournie avant la conquête française l'épigraphie latine d'Afrique, ne dépasse pas une centaine d'inscriptions. Le voyageur anglais

Bruce, en 1765-1766, s'intéressa surtout aux ruines des édifices et prit à Cherchel, à Constantine, à Lambèse, à Timgad, à Tébessa des notes et des dessins : mais les matériaux emmagasinés par lui ne devaient être publiés — incomplètement — qu'en 1877 par son compatriote Playfair. Les documents épigraphiques et archéologiques mis à la disposition des érudits se réduisaient donc, pour l'Afrique, à fort peu de chose, et n'ajoutaient presque rien aux renseignements insuffisants que l'on tire des textes littéraires.

\*  
\* \*

La conquête française eut dans le domaine des sciences historiques les mêmes conséquences que dans le domaine économique. Elle fit rentrer l'Algérie dans le concert des pays civilisés, dans le système de l'activité générale. Désormais on put voyager librement en Algérie, copier les inscriptions, étudier et fouiller les ruines. Si les toutes premières années de la conquête, occupées par des tâches plus urgentes, furent stériles de ce point de vue, l'histoire ancienne eut une place à partir de 1835 environ dans les pensées des Français qui peu à peu prenaient possession de l'Algérie. Les expéditions de Tlemcen en 1836, de Constantine en 1837, des Portes-de-Fer en 1839, en même temps qu'elles traduisaient la volonté de la France de s'installer durablement, furent l'occasion de récoltes épigraphiques et archéologiques, que beaucoup d'autres devaient suivre, à mesure que la politique ou les armes françaises gagneraient de nouveaux terrains.

Il se trouva que le temps où l'Algérie s'ouvrait aux explorations des savants fut aussi celui où l'esprit et la méthode de l'histoire ancienne se renouvelaient par le rôle accordé aux « sciences auxiliaires », archéologie, épigraphie, numismatique. Sans doute les siècles antérieurs au XIX<sup>e</sup> siècle, depuis la Renaissance, n'avaient pas ignoré les monuments figurés, les inscriptions et les monnaies,

et avaient su en tirer parti, à l'occasion, pour reconstituer le passé. Mais c'est le XIX<sup>e</sup> siècle seulement qui a donné à ces études toute l'ampleur et tout le prix qu'elles méritaient, qui a conçu et exécuté ou entrepris des recueils complets, des *corpora* d'inscriptions et de monuments, qui a déterminé les règles de la critique et de l'interprétation. L'Afrique romaine accueillait les investigations des épigraphistes et des archéologues au moment où leurs disciplines transformaient et vivifiaient l'histoire de l'antiquité.

Il faut noter ici que, parmi les pays qui avaient jadis fait partie de l'Occident latin, l'Afrique était placée dans des conditions qui lui étaient propres. La brutalité même des événements qui avaient brisé la tradition romaine dans l'Afrique envahie par l'Islam avait laissé les vestiges de la période antique dans un état de pureté exceptionnelle. Alors qu'en Italie, en France, en Rhénanie, en Espagne, les villes médiévales et modernes ont continué les villes romaines et, en les continuant, les ont effacées, en Algérie une population en grande partie paysanne, et souvent nomade, restée ou redevenue étrangère à la civilisation romaine, a vécu à côté des monuments antiques sans s'y intéresser et, en de nombreux endroits, sans s'y installer ; dans bien des cas, par suite, elle n'a pas été amenée à les modifier ni à les détruire, d'autant plus qu'elle était peu laborieuse. Beaucoup d'édifices anciens de l'Afrique, privilégiés par rapport à ceux d'Europe, n'ont subi que les dégradations causées par les agents naturels et par le manque d'entretien. Aux chercheurs modernes ils se sont révélés mutilés sans doute par les siècles, mais libres des additions et des réfections qui ailleurs dissimulent et oblitèrent les témoins de l'antiquité.

Aux découvertes innombrables dont cette terre presque vierge donnait les occasions, beaucoup ont participé, des premières années de la conquête jusqu'à nos jours, parmi ceux à qui leur

culture générale permettait de comprendre l'intérêt de ces recherches, officiers, médecins, ecclésiastiques, fonctionnaires. Les officiers surtout, à qui il arrivait plus souvent qu'à d'autres de pénétrer dans des localités inconnues, et qui se procuraient facilement de la main-d'œuvre, furent les plus actifs à noter des inscriptions et à dessiner des ruines. Cette tradition de collaboration aux études d'archéologie est restée vivace dans l'armée d'Afrique, surtout parmi les officiers du service topographique.

On sentit de bonne heure le besoin de coordonner ces concours bénévoles et de centraliser les renseignements recueillis. Quand le gouvernement de Louis-Philippe décida la publication d'une série de beaux volumes, sous le titre *Exploration scientifique de l'Algérie*, les monuments antiques y furent compris sous les rubriques *Archéologie* et *Beaux-Arts*. L'architecte Ravoisié, après avoir voyagé de 1840 à 1842, publia en 1846 un volume de *Beaux-Arts, architecture et sculpture*<sup>1</sup>. Le commandant Delamare publia en 1850 un volume de planches d'*Archéologie*, où l'épigraphie, en fait, se mêlait à l'archéologie, et dont il avait recueilli les matériaux de 1840 à 1845<sup>2</sup>. Cette grande entreprise, malheureusement, resta inachevée. Les tomes II et III de Ravoisié sont incomplets ; Delamare est mort en 1861 sans avoir jamais publié le texte explicatif de ses planches<sup>3</sup>.

On eut vite fait de reconnaître l'importance des inscriptions latines d'Algérie, non seulement pour l'histoire ancienne de la contrée, mais pour l'intelligence des antiquités romaines en général. Léon Renier eut mission de les recueillir ; il voyagea de 1850 à 1853, d'abord avec Delamare, puis seul, et publia par fascicules, de 1855 à 1858, les *Inscriptions romaines de l'Algérie*, — plus de 4.400 textes

1. Paris, gr. in-fol.

2. Paris, in-fol.

3. S. GSELL a comblé cette lacune, dans la mesure du possible, en publiant un *Texte explicatif des planches de Delamare*, Paris, 1912, in-8°.

dont plus de 1.200 pour la seule Lambèse. Mais un volume de commentaires, qu'il annonçait comme devant faire suite au volume de textes, ne parut jamais. La guerre de 1870 empêcha d'autre part la réalisation d'un projet qui confiait à Léon Renier la partie relative à l'Algérie dans le tome VIII, consacré à l'Afrique, du *Corpus Inscriptionum Latinarum* : ce fut l'Allemand Wilmanns qui, de 1873 à 1876, prépara ce tome ; Wilmanns étant mort en 1878, les deux volumes du tome VIII furent publiés par Mommsen en 1881.

Le fait que les œuvres de Ravoisié, de Delamare, de Renier n'avaient pu être conduites jusqu'au bout indiquait peut-être qu'en un certain sens elles étaient prématurées. Il fallait d'abord poursuivre les besognes de prospection, les faire plus étendues et plus détaillées, pour se mettre en état de présenter des ensembles qui ne fussent pas trop manifestement incomplets et provisoires. C'est à cela que travaillèrent utilement les sociétés savantes qui se fondèrent dans les principales villes d'Algérie. La plus ancienne est la Société archéologique, historique et géographique de Constantine, fondée en 1852 par Creuly et Cherbonneau ; elle publia, à partir de 1853, un *Annuaire*, remplacé à partir de 1863 par un *Recueil des notices et mémoires*, annuel aussi. A Alger, Adrien Berbrugger, créateur et directeur, depuis 1835, de la bibliothèque et du musée d'Alger, fonda en 1856 la Société historique algérienne, qui a pour organe la *Revue africaine*, dont le premier volume est de 1856-1857. Bône eut, à partir de 1865, le *Bulletin de l'Académie d'Hippone* ; Oran, à partir de 1878, le *Bulletin de la Société de géographie et d'archéologie d'Oran*. Nous ne pouvons songer à nommer ici tous ceux qui furent les bons ouvriers de cette besogne ; il faut mentionner au moins, parmi les plus actifs, Poulle à Constantine, et, plus tard, Papier à Bône, Demaeght à Oran. Naturellement les chercheurs locaux n'étaient pas seuls à s'occuper des choses d'Algérie. Une mission confiée à Héron de Villefosse, qui en publia les résultats



en 1875<sup>1</sup>, attacha de façon durable ce savant à l'étude des antiquités algériennes.

Aux environs de l'année 1880, le rythme de ce travail s'accéléra, en même temps que l'organisation s'en précisait. Un demi-siècle d'occupation française s'était écoulé : l'Algérie, tranquille et sûre du lendemain, avait quelques loisirs et quelques crédits pour les recherches érudites. L'établissement du protectorat français en Tunisie, c'est-à-dire dans la partie de l'Afrique du Nord la plus riche en monuments romains, appelait avec force sur l'Afrique ancienne la curiosité du grand public et l'attention des savants. Mgr Lavigerie intervenait en faveur des recherches archéologiques, avec l'autorité de sa personne et de sa charge. L'École supérieure des Lettres était fondée à Alger : en même temps qu'un établissement d'enseignement supérieur, elle était comme une mission permanente attachée à l'étude du pays. Masqueray, qui en était le directeur, s'intéressait activement aux antiquités ; à lui se joignaient bientôt Waille, qui fouilla Cherchel, et Édouard Cat, qui publia en 1891 un *Essai sur la province romaine de Maurétanie Césarienne*. Des revues nouvelles parurent : le *Bulletin de correspondance africaine* (1882-1886)<sup>2</sup>, le *Bulletin trimestriel des antiquités africaines* (1882-1885), appelé ensuite *Revue de l'Afrique française* (1886-1888). Au ministère de l'Instruction publique, la Section d'archéologie du Comité des travaux historiques et scientifiques assurait la liaison entre les chercheurs résidant en Afrique et les savants de la métropole ; elle comprit bientôt une commission spéciale de l'Afrique du Nord, dont R. Cagnat fut l'animateur ;

1. *Rapport sur une mission archéologique en Algérie*, dans les *Archives des missions scientifiques et littéraires*, 3<sup>e</sup> série, t. II, pp. 377-496.

2. A partir de 1886, ce *Bulletin*, que publiait l'École des Lettres, cessa de paraître sous forme de périodique. Le titre devint celui d'une collection de volumes publiés, sans périodicité fixe, par l'École, puis par la Faculté des Lettres, et consacrés en majorité à l'orientalisme.

la collection du *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, créé en 1883, est une source capitale pour qui veut suivre les progrès de l'archéologie africaine. C'est avec une mission du ministère que de La Blanchère parcourut, en 1882, l'ouest de l'Algérie<sup>1</sup>. Enfin le service des Monuments historiques, étendant son action au delà de la Méditerranée, considéra qu'il lui appartenait de fouiller les villes romaines de l'Algérie : l'architecte Duthoit commença en 1880 les fouilles de Timgad.

L'histoire de l'Algérie s'enrichissait ainsi, jour après jour, de découvertes qui rendaient bien plus précis et bien plus vivant le passé romain. L'écart est sensible, de ce point de vue, entre les ouvrages publiés par Dureau de la Malle en 1852<sup>2</sup>, ou par Vivien de Saint-Martin en 1863<sup>3</sup>, et ceux qui ont pu mettre à profit le travail des épigraphistes et des archéologues. Le premier en date parmi ceux-ci est le livre de Gustave Boissière<sup>4</sup>; le plus remarquable, celui qui fit le plus pour révéler au grand public l'œuvre des archéologues africains est *L'Afrique romaine*, de Gaston Boissier<sup>5</sup>.

Au cours du second demi-siècle, recherches de détail et publications d'ensemble se sont associées et entraînées. On a fouillé, outre Cherchel et Timgad, Tipasa, Tizirt, Lambèse, Tébessa, Djemila,

1. *Voyage d'étude dans une partie de la Maurétanie Césarienne*, dans les *Archives des missions*, 3<sup>e</sup> série, t. X (1883).

2. DUREAU DE LA MALLE (M.), *L'Algérie, histoire des guerres des Romains, des Byzantins et des Vandales. Manuel algérien*, Paris, 1852, in-12.

3. VIVIEN DE SAINT-MARTIN, *Le Nord de l'Afrique dans l'antiquité grecque et romaine. Étude historique et géographique*, Paris, 1863, in-4<sup>o</sup>.

4. BOISSIÈRE (G.), *Esquisse d'une histoire de la conquête et de l'administration romaines dans le Nord de l'Afrique et particulièrement dans la province de Numidie*; Paris, 1878, in-8<sup>o</sup>.

5. G. BOISSIER, *L'Afrique romaine. Promenades archéologiques en Algérie et en Tunisie*, dans la *Rev. des Deux Mondes*, 1894 et 1895, puis en vol., Paris, 1895, in-12.

Announa, Khamissa, Madaure<sup>1</sup>; les chantiers ouverts récemment à Sour Djouab, à Bône et à Zana promettent de bons résultats. Stéphane Gsell, dont l'activité et l'érudition s'emploient depuis 1890 au profit des antiquités nord-africaines, ne les a pas seulement servis par un grand nombre d'études et de découvertes particulières : dans les *Monuments antiques de l'Algérie*<sup>2</sup>, publiés en 1901, il a inventorié et décrit toutes les ruines préromaines et romaines qui étaient, à cette date, connues ou signalées ; dans l'*Atlas archéologique de l'Algérie*, commencé en 1902 et terminé en 1911<sup>3</sup>, il a rassemblé et résumé, localité par localité, toutes les données que l'on possède sur l'histoire ancienne et l'archéologie du pays, et fourni par là à l'archéologie algérienne un incomparable instrument de travail, cadre et point de départ de toutes les recherches ultérieures.

Les récoltes épigraphiques n'ont jamais cessé d'être abondantes. Le supplément du tome VIII du *Corpus Inscriptionum Latinarum*, pour la publication duquel R. Cagnat a collaboré avec les rédacteurs allemands, J. Schmidt et H. Dessau, a enregistré les inscriptions nouvelles à une date un peu antérieure à 1891 pour la Proconsulaire, à 1894 pour la Numidie, à 1904 pour la Maurétanie<sup>4</sup> ; Dessau a donné en 1916 un second supplément qui, de l'Algérie, ne comprend que Tébessa<sup>5</sup>. On voit que le *Corpus* est loin d'être à jour ; un recueil

1. La plupart de ces fouilles ont été conduites par le service des Monuments historiques, dont l'architecte en chef a été A. Ballu de 1889 à 1927.

2. Paris, 1901, 2 vol. in-8°.

3. Alger et Paris, in-fol.

4. Ces millésimes sont ceux de la publication des parties du supplément : chacune de ces parties est en réalité un peu en retard sur les publications de détail.

5. *Corpus Inscriptionum Latinarum*, consilio et auctoritate Academiae litterarum regiae Borussicae editum, t. VIII, *Inscriptiones Africae Latinae*. Le t. VIII, préparé et commencé par G. WILMANN, a été publié par Th. MOMMSEN, en 2 parties, Berlin, 1881, in-fol. Les suppléments (*Volume octavi supplementum*) comprennent 4 parties : *Pars I* par CAGNAT et SCHMIDT, 1891 ; *Pars II* par CAGNAT, SCHMIDT et DESSAU, 1894 ; *Pars III*

général des *Inscriptions latines de l'Algérie*, dont S. Gsell a publié le premier volume<sup>1</sup>, concernant la partie orientale de l'Algérie (ancienne Proconsulaire), présentera l'épigraphie algérienne d'une façon plus complète et plus commode. Pour une classe de monuments particulièrement fréquents en Afrique, les mosaïques, il existe l'*Inventaire des mosaïques de la Gaule et de l'Afrique*, publié sous les auspices de l'Académie des Inscriptions ; le tome III, concernant l'Algérie, a été rédigé par De Pachtere, en 1911 ; il est complété par un fascicule de planches<sup>2</sup>.

A l'aide des matériaux collectionnés de la sorte, on peut construire avec une vraisemblance satisfaisante l'histoire ancienne de l'Algérie. C'est ainsi que deux aspects de la période romaine, histoire militaire et histoire administrative, ont été reconstitués, l'un par R. Cagnat<sup>3</sup>, l'autre par Pallu de Lessert<sup>4</sup>. P. Monceaux a présumé par un livre sur les écrivains païens d'origine africaine<sup>5</sup> à ses études sur l'Afrique chrétienne. La dernière phase de l'histoire ancienne de l'Afrique du Nord, la période byzantine, a été traitée par Ch. Diehl<sup>6</sup>. L'*Histoire ancienne de l'Afrique du Nord* de S. Gsell, dont huit volumes ont paru de 1913 à 1928<sup>7</sup>, s'arrête pour le moment aux

par les mêmes, 1904 ; *Pars IV* par DESSAU, 1916. Il n'y a qu'une seule pagination.

1. Paris, 1922, gr. in-4°.
2. Paris, 1925, gr. in-4°.
3. CAGNAT (R.), *L'armée romaine d'Afrique et l'occupation militaire de l'Afrique sous les empereurs*, Paris, 1892, in-4° ; 2<sup>e</sup> éd., 1912, 1 vol. in-4° en 2 parties.
4. PALLU DE LESSERT, *Fastes des provinces africaines (Proconsulaire, Numidie, Maurétanies) sous la domination romaine*, Paris, 2 vol. in-4°, t. I, 1896-1897 ; t. II, 1901.
5. MONCEAUX (P.), *Les Africains*, Paris, 1894, in-12.
6. DIEHL (Ch.), *L'Afrique byzantine. Histoire de la domination byzantine en Afrique (533-709)*. Paris, 1896, gr. in-8°.
7. GSELL (St.), *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*. T. I, *Les conditions du développement historique. Les temps primitifs. La colonisation phé-*

premiers temps de la période impériale, — exactement à la réduction du royaume de Maurétanie en provinces romaines. Pour l'ensemble de la période antique, S. Gsell a donné jusqu'à présent une histoire substantielle et brève, sous le titre *L'Algérie dans l'antiquité*<sup>1</sup>, devenue la première partie de *l'Histoire d'Algérie*, de Gsell, Marçais et Yver<sup>2</sup>.

Il est naturel que les Français soient en très grande majorité parmi les travailleurs qui s'intéressent aux antiquités algériennes, et beaucoup de noms français pourraient être ajoutés à ceux qui viennent d'être cités. Il serait injuste toutefois de ne pas signaler que des étrangers ont contribué à l'étude des choses africaines : outre la part des épigraphistes allemands dans le *Corpus Inscriptionum Latinarum*, il faut mentionner au moins le chapitre clair et précis de Mommsen sur les provinces africaines dans le tome V de sa *Römische Geschichte*<sup>3</sup>, et les travaux de Schulten<sup>4</sup> et Barthel<sup>5</sup>.

*nicienne et l'empire de Carthage* (1913) ; t. II, *L'état carthaginois* (1918) ; t. III, *Histoire militaire de Carthage* (1918) ; t. IV, *La civilisation carthaginoise* (1920) ; t. V, *Les royaumes indigènes. Organisation sociale, politique et économique* (1927) ; t. VI, *Les royaumes indigènes. Vie matérielle, intellectuelle et morale* (1927) ; t. VII, *La République romaine et les rois indigènes* (1928) ; t. VIII, *Jules César et l'Afrique. Fin des royaumes indigènes* (1928), Paris, 8 vol. gr. in-8°.

1. Alger, 1900, petit in-8° ; 2° éd., 1903.

2. Paris, 1927, in-8°. — Le gouvernement général de l'Algérie a publié les notes prises aux conférences faites, en 1922, par E. ALBERTINI au Cours d'instruction préparatoire aux affaires indigènes, sous le titre *L'Afrique romaine*, Alger, 1922, in-8° ; 2° éd., 1927 (N. D. L. R.).

3. *Die Provinzen von Caesar bis Diocletian*, Berlin, 1885 ; 10° éd., 1927 ; le ch. consacré aux provinces africaines a été traduit par Pallu de Lessert dans le *Bulletin des antiquités africaines*, t. III, p. 193 sq. et 269 sq., et par Cagnat et Toutain, dans la trad. d'ensemble de *l'Histoire romaine*, t. XI, Paris, 1889, in-8°.

4. Entre autres : *Das römische Afrika*, Leipzig, 1899, in-8°.

5. Notamment : *Römische Limitation in der Provinz Africa*, dans *Bonner Jahrbücher*, CXX (1911).

\*  
\* \*

La combinaison des textes et des documents épigraphiques et archéologiques a mis en lumière quelques faits importants, qui dominent l'histoire ancienne de l'Afrique du Nord.

Le premier est la permanence, à travers tous les siècles et sous toutes les dominations, de l'élément berbère qui constitue, depuis l'origine et jusqu'aujourd'hui, le fond de la population de l'Afrique du Nord. Les Français qui ont conquis l'Algérie croyaient d'abord qu'elle était peuplée d'« Arabes », et cette erreur ne s'est pas corrigée tout de suite ; on a mis quelque temps à percevoir le caractère adventice des éléments arabes dans l'Afrique du Nord. Les études d'histoire ancienne ont contribué à établir la vérité, en montrant la persistance du type physique, de la langue, des institutions et des mœurs dans la masse des indigènes, après comme avant l'islamisation. Les inscriptions libyques, tout intraduisibles qu'elles sont, restent précieuses comme preuve de cette continuité ; Faidherbe<sup>1</sup> et Reboud<sup>2</sup> en avaient entrepris le recueil ; un projet de corpus, dont la réalisation est très souhaitable, a été présenté par l'abbé Chabot au dernier Congrès international d'archéologie<sup>3</sup>. Plus probantes

1. FAIDHERBE (G<sup>al</sup>), *Collection complète des inscriptions numidiques (libyques)*, Paris, 1870, in-4°.

2. REBOUD (V.), *Recueil d'inscriptions libyco-berbères*, Paris, 1870, in-4° ; *id.*, *troisième série*, Perpignan, 1871. La suite a paru dans le *Recueil... de Constantine*, t. XVII, XIX, XXII et XXIV.

3. Un autre *desideratum* peut être signalé ici. Les monnaies numides et maurétaniennes appellent une étude détaillée. On ne dispose jusqu'à présent que d'ouvrages vieillis, comme celui de L. MULLER, *Numismatique de l'ancienne Afrique*, 1<sup>re</sup> partie (1860), 2<sup>e</sup> (1861), 3<sup>e</sup> (1862), Supplément (1874), Copenhague, 4 vol. in-4°, ou manquant de méthode et de critique, comme celui de CHARRIER, *Description des monnaies de la Numidie et de la Maurétanie*, Mâcon, 1912, in-8°.

encore peut-être sont les analogies de coutumes notées par des observateurs perspicaces entre les Libyens de l'antiquité et les Berbères modernes : S. Gsell a pu utiliser des remarques faites de nos jours, pour interpréter ou contrôler plus d'un passage dans les chapitres où Hérodote décrit les peuplades libyennes<sup>1</sup>.

Un second fait est la rareté des vestiges puniques en Algérie. Sans doute on peut admettre qu'en certains points les traces de l'époque carthaginoise ont été complètement effacées par l'occupation romaine. Les souvenirs de la colonisation punique seraient cependant moins pauvres si cette colonisation avait été étendue et profonde. La domination effective de Carthage ne s'est guère exercée en Algérie que sur un nombre limité de comptoirs maritimes, et ces comptoirs ne semblent pas avoir atteint un brillant développement, si nous en jugeons par ceux dont nous connaissons les nécropoles<sup>2</sup>. A vrai dire, la civilisation punique a pénétré en Algérie moins par l'influence directe de Carthage que par l'action des princes numides, cherchant à acclimater chez eux et à imiter une forme de vie dont ils sentaient la supériorité : par cette voie, des éléments puniques sont entrés durablement dans les institutions, les cultes et les rites funéraires, la vie intellectuelle des Berbères de Numidie et de Maurétanie. Mais l'empreinte punique est malgré cela, dans l'ensemble, beaucoup moins marquée en Algérie qu'en Tunisie.

En troisième lieu, l'étude de l'Algérie antique fait apparaître une certaine timidité de l'impérialisme romain. Les Romains n'ont conquis l'Afrique du Nord que lentement, par étapes, sous la pression des circonstances. Ils n'ont pas cherché à étendre leur domination vers le sud : dans la moitié occidentale de l'Algérie leur

1. GSELL, *Hérodote*, Paris et Alger, 1915, in-8°, et *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, t. V et VI.

2. La mieux connue des nécropoles puniques d'Algérie est celle de Gouraya, à l'ouest de Cherchel (GSELL, *Fouilles de Gouraya*, Paris, 1903, in-8°).

frontière se tient relativement près de la mer, laisse hors des provinces romaines les hauts plateaux, qu'ils auraient pu cependant occuper sans grande peine et qui étaient utilisables soit pour la culture, soit au moins pour l'élevage. A l'intérieur même de la frontière ils n'ont pas fait effort pour que leur domination fût compacte et partout bien assise : des îlots réfractaires à la colonisation et à la romanisation ont subsisté de tout temps au milieu des zones pacifiées et cultivées.

La faiblesse numérique des Italiens immigrés dans l'Afrique romaine est une cause plutôt qu'une conséquence de cette timidité. L'Italie, quand l'Afrique du Nord a été réduite en provinces, n'avait pas de population en excès à envoyer au delà de la mer ; et la dépopulation de l'Italie est allée s'aggravant. Les Italiens installés en Afrique ont toujours été en petit nombre : ils formaient une élite qui occupait les postes de commandement, encadrait et guidait les indigènes ; leur présence, comparable à celle d'un ferment, incitait les Africains à s'élever, d'échelon en échelon, vers la cité romaine, et vers les avantages et les droits qui y étaient attachés. Rome s'est contentée, pendant tout le Haut-Empire, d'un appareil administratif très simple, et, dans l'application de ses principes de gouvernement, elle a tenu compte des traditions locales : c'est que, incapable de peupler l'Afrique, elle était obligée de la laisser aux Africains.

Enfin tous les documents concourent à nous présenter l'Afrique romaine comme un pays presque exclusivement agricole. La fonction de l'Afrique, dans le système coordonné et discipliné du monde romain, a été de fournir à Rome avant tout, à d'autres provinces ensuite, les produits agricoles fondamentaux, céréales et huile. Sous les premiers empereurs l'Afrique est comme spécialisée dans la production du blé ; au second siècle sa vie économique devient plus variée : l'olivier, la vigne, les arbres fruitiers prennent largement place à côté du blé et de l'orge. Mais à toutes les époques l'agricul-



ture est la ressource essentielle, et c'est à elle que la presque totalité de la population applique son activité. Cela n'exclut pas d'ailleurs la multiplication des villes, foyers de vie municipale et de romanisation, dont la politique des empereurs travaille à augmenter le nombre : ces agglomérations vivent de la culture des terres qui les entourent et où la majeure partie de leurs habitants ont leur travail ou leurs intérêts. L'histoire de l'Afrique antique, si elle pouvait jamais être écrite dans le détail, serait le récit des innombrables efforts individuels qui ont peu à peu mis en valeur les terres, conquis des champs sur la brousse et le marais, créé des fortunes particulières et du même coup une prospérité générale.

\*  
\* \*

Quelques grandes inscriptions nous renseignent sur les conditions dans lesquelles les terres étaient défrichées et exploitées ; c'est en Tunisie qu'elles ont été trouvées, mais des modes analogues de culture et de tenure étaient pratiqués sans doute dans le reste de l'Afrique du Nord. Il va de soi néanmoins que beaucoup de documents devront être découverts avant que nous soyons en état de retracer exactement et sûrement toute l'économie de l'Afrique romaine, la façon dont les richesses étaient produites et réparties, les rapports entre propriétaires, fermiers, travailleurs, les règlements fiscaux.

Bien d'autres questions encore restent posées. Ainsi nous pouvons affirmer, en gros, que la masse de la population de l'Afrique du Nord, dans l'antiquité, était indigène : l'Afrique a reçu peu d'Italiens, et des autres régions de l'Empire non plus les immigrants ne paraissent pas être venus en grand nombre. Mais cette impression d'ensemble aurait besoin d'être précisée : quelle a été au juste l'importance, numérique et morale, des éléments non africains dans l'Afrique romaine ?

Nous constatons que Rome avait gagné à sa langue, à ses mœurs, à son esprit, de nombreux Africains ; elle a construit un peu partout ses arcs, ses forums, ses théâtres, ses aqueducs ; elle a recruté en Afrique des chevaliers, des sénateurs ; elle y a formé des hommes comme Apulée, Fronton, saint Augustin. Mais jusqu'où s'étendait cette romanisation, dont les témoignages positifs nous frappent parce qu'ils sont en pleine lumière ? Dans quelle mesure avait-elle pénétré en dehors des villes dont nous voyons les ruines, au-dessous des classes dirigeantes dont les représentants nous sont connus ?

Dans la première moitié du v<sup>e</sup> siècle, l'autorité de Rome a cessé de s'exercer sur l'Afrique ; au vii<sup>e</sup> siècle est survenu l'Islam, violemment hostile à tout le passé. Des institutions et des coutumes importées en Afrique par la volonté ou l'exemple de Rome, lesquelles ont survécu, et pendant combien de temps ? Beaucoup d'entre elles étaient tenaces : il est remarquable, par exemple, que dans des actes de vente rédigés vers la fin du v<sup>e</sup> siècle, au sud de Tébessa<sup>1</sup>, on voit vivre encore le souvenir d'une *lex Manciana*, sur la mise en valeur des terres incultes, qui remonte aux dernières années de la République ou au début de l'Empire. Ça et là des groupes chrétiens, qui connaissaient encore le latin, ont prolongé leur existence pendant plusieurs siècles après la conquête musulmane. Il ne se peut pas que toute trace de la civilisation romaine ait été abolie. Mais nous ne sommes pas en état, jusqu'à présent, de déterminer avec netteté la part de l'héritage antique dans la Berbérie médiévale.

1. ALBERTINI (E.), *Actes de vente du V<sup>e</sup> siècle trouvés dans la région de Tébessa (Algérie)*, dans le *Journal des Savants*, janvier 1930, pp. 23-30.

\*  
\* \*

Il est permis d'espérer que les solutions de ces problèmes se dégageront peu à peu, des données patiemment accumulées. Il importe pour cela que la recherche des documents archéologiques et épigraphiques soit régulièrement poursuivie, que les découvertes fortuites soient signalées et enregistrées, et que la conservation des monuments et des objets soit assurée.

On n'a pas assez tenu compte de ces nécessités, dans les premiers temps de l'occupation française. La préface du tome VIII du *Corpus Inscriptionum Latinarum*, écrite en 1881 par Mommsen, se plaint vivement de la négligence dont les monuments antiques de l'Algérie ont souffert depuis 1830 : pour rédiger ce passage, Mommsen n'a eu qu'à s'inspirer des regrets souvent exprimés par les savants de France et d'Algérie, et de leurs protestations vaines contre un vandalisme tantôt toléré, tantôt encouragé ou même prescrit par l'administration supérieure ou les autorités locales. Beaucoup de ruines romaines ont servi de carrières, quand on avait à bâtir un village ou à ouvrir une route. La construction d'Aumale, de Khenchela, de Philippeville s'est faite aux dépens des vestiges d'Auzia, de Mascula, de Rusicade. Constantine n'a presque rien gardé des restes antiques qui étaient encore visibles en 1837. Les pierres du cirque et du théâtre de Cherchel, celles du théâtre de Tipasa sont passées dans des bâtiments modernes. Les fautes les plus graves ont été commises à Lambèse : quand Delamare, en 1844, visita ces ruines, elles étaient dans un état tel que des fouilles méthodiques auraient pu restituer intégralement le camp de la légion, et les principaux édifices de la ville issue du camp. Peu d'années après, la construction d'un pénitencier sur la partie Sud-Ouest du camp et avec les pierres même des ruines gâchait irrémédiablement ce magnifique terrain de travail ; plusieurs des monuments antiques de la ville furent également détruits.

Vers 1880, en même temps que l'étude scientifique des antiquités africaines s'organisait, et par l'effet des mêmes mesures, les ruines commencèrent à être protégées, au moins dans les localités où le service des Monuments historiques eut un représentant. La loi du 31 mars 1887 sur les monuments historiques était applicable à l'Algérie ; la loi du 31 décembre 1913 sur la même matière l'est aussi ; dans chacune de ces lois un article réserve à l'État la propriété des constructions et objets antiques trouvés en Algérie dans tout terrain qui a été concédé par l'État à des collectivités ou à des particuliers.

Mais les ruines antiques, en Algérie, sont si nombreuses, si dispersées, et souvent si éloignées des centres habités, qu'il est impossible d'exercer partout où il le faudrait une surveillance efficace. Des faits regrettables de mutilation et de destruction continuent à se produire. La meilleure garantie est à chercher dans l'esprit public : il faut répandre parmi les fonctionnaires, les colons et l'élite des indigènes la notion de l'intérêt que présentent non seulement pour la science, mais aussi pour le tourisme, les vestiges du passé.

C'est au chapitre des « Monuments historiques » que sont inscrits les crédits budgétaires affectés aux fouilles des villes antiques, et c'est par les architectes et agents de ce service que la plupart des fouilles sont conduites. Il n'est pas douteux cependant que le concours des archéologues est nécessaire pour l'orientation des recherches, l'interprétation et l'utilisation scientifique des résultats. M. Cagnat a collaboré avec MM. Boeswillwald et Ballu, architectes, pour la publication des fouilles de Timgad<sup>1</sup>. M. Gsell a présenté les résultats des fouilles de Khamissa, de Madaure et d'Announa, exécutées pour le service des Monuments historiques par

1. BOESWILLWALD, CAGNAT et BALLU, *Timgad, une cité africaine sous l'Empire romain*, Paris, 1891-1905, in-4°.

M. Ch. A. Joly<sup>1</sup>. Cette collaboration indispensable a pris une forme permanente en 1923, par la création d'une direction des antiquités de l'Algérie, direction confiée à un archéologue<sup>2</sup> qui travaille en liaison avec l'architecte en chef des Monuments historiques. L'administration des monuments antiques de l'Algérie, en somme, est bicéphale.

Dans les premiers temps de la conquête française, on admettait que les meilleures antiquités d'Algérie devaient enrichir le musée du Louvre. Le Louvre possède ainsi bon nombre de sculptures, de mosaïques et d'inscriptions qui proviennent d'Algérie ; les premiers envois ont été faits par Ravoisié et Delamare en 1845. Cette pratique est abandonnée aujourd'hui, et l'Algérie conserve les objets qui sortent de son sol. Le Musée national des antiquités algériennes et d'art musulman, à Alger, possède des antiquités recueillies dans les trois départements algériens : stèles libyques, provenant en majorité de Kabylie ; monuments puniques, parmi lesquels le mobilier des tombes de Gouraya ; marbres, dont le plus célèbre est la Vénus de Cherchel ; bronzes, dont le plus remarquable est l'Enfant à l'aiglon, de Lambèse ; mosaïques, inscriptions, poteries, verreries, monnaies, bijoux ; des moulages y représentent les statues qu'il a paru convenable de laisser dans les musées locaux. Ceux-ci, qui sont municipaux, existent dans les deux chefs-lieux de département, Oran et Constantine<sup>3</sup>, et, en outre, partout où les découvertes faites sur place ont été suffisamment abondantes pour déterminer l'organisation d'une collection : à Tlemcen (musée qui est presque uniquement un musée d'archéologie musulmane), Cherchel, Aumale, Bougie, Sétif, Philippeville, Bône, Guelma, Lambèse, Tébessa.

1. GSELL et JOLY, *Khamissa, Mdaourouch, Announa*, Paris, 1914-1922, 3 parties in-fol. : *Khamissa* (1914), *Announa* (1918), *Mdaourouch* (1922).

2. Actuellement E. ALBERTINI (N. D. L. R.).

3. Ces deux musées vont être installés dans de nouveaux édifices, construits à l'occasion du Centenaire de l'Algérie.

Trois musées encore sont annexés aux chantiers de fouilles de Tipasa, de Timgad et de Djemila. Enfin diverses localités possèdent, à défaut de musée proprement dit, des collections lapidaires, dont la plus notable est celle d'El Kantara, formée en ces dernières années. Onze de ces musées ont été, dans la série « Musées et collections archéologiques de l'Algérie et de la Tunisie », le sujet de publications où sont présentés et commentés les monuments principaux<sup>1</sup>.

\*  
\* \*

Beaucoup de travail reste à faire. Sauver de la destruction les ruines antiques, les dégager, les étudier, en publier de bons plans, tenir à jour les inventaires des collections, dresser ou continuer, pour les différentes catégories de monuments, des répertoires complets et bien illustrés, c'est un programme difficilement épuisable, dans un pays aussi vaste que l'Algérie et aussi riche en matière archéologique. Un siècle était un espace bien court pour cette œuvre de très longue haleine. Du moins la tâche est commencée ; pour l'entreprendre, les bonnes volontés ont été nombreuses ; ayons confiance qu'elles ne manqueront pas pour la poursuivre.

1. *Musée africain du Louvre*, par HÉRON DE VILLEFOSSE (1921) ; *Musée d'Alger*, par DOUBLET (1890), et *Supplément*, par WUILLEUMIER (1928) ; *Musée d'Oran*, par de LA BLANCHÈRE (1893) ; *Musée de Constantine*, par DOUBLET et GAUCKLER (1893) ; *Musée de Tlemcen*, par W. MARÇAIS (1906) ; *Musée de Cherchel*, par GAUCKLER (1895), et *Supplément*, par DURRY (1924) ; *Musée de Philippeville*, par GSELL et BERTRAND (1898) ; *Musée de Guelma*, par DE PACHTERE (1909) ; *Musée de Lambèse*, par CAGNAT (1895) ; *Musée de Tébessa*, par GSELL (1902) ; *Musée de Timgad*, par BALLU et CAGNAT (1903). A cette série s'ajoute la *Collection Farges*, par BESNIER et BLANCHET (1900) : cette collection, qui comprenait surtout des objets recueillis dans la région de Tébessa, a été dispersée à la mort du propriétaire ; un certain nombre de pièces ont été acquises par le Musée d'Alger.